

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION ADENOTHE DU 18 septembre 2021

L'assemblée générale a été convoquée dans les délais légaux.

La réunion a eu lieu dans l'église de Nogent en Othe, sur les 111 adhérents à jour de cotisation 2019, 24 étaient présents, 56 étaient représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Le président constate une relative baisse du nombre d'adhérents, qu'il explique en partie par l'absence de nouveaux adhérents, pas de vide greniers, peu de visites...

La séance est présidée par Antoine Gueben. Bernard Letortorec est désigné secrétaire de séance.

Le président remercie l'assemblée, rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau tous les documents s'y rapportant (Comptes et factures).

Lecture du rapport financier par Cyrille Boccaccio Trésorière (voir document annexe)

Les recettes : 5212,14 €

Les dépenses : 120,60 €

Actif au 01/01/2021 : 36670,03€

.

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

Lecture du rapport moral de l'année écoulée

1 Manifestations culturelles et festives :

En raison de la crise sanitaire, elles se sont limitées à notre concert de musique lyrique, maintenant devenu traditionnel,

2 Dossier travaux :

Nous avons réalisé en 2020 les travaux programmés dans la troisième phase d'un plan triennal acté avec la DRAC en 2017 à savoir la réfection totale de la dernière jambe de force coté sud effectuée au mois de septembre par les Maçons de Troyes.

Le fait que la région n'est pas examinée à temps notre dossier de demande de subvention fait que l'ADENOTHE aura à elle seule assumée 60 % du financement

3 Divers

Renouvellement du bureau :

Démission du bureau, Monsieur Bernard Letortorec accepte d'assurer la présidence par intérim dans l'attente du renouvellement du bureau.

Elections des membres du nouveau bureau :

Antoine Guében demeurant à Nogent en Othe est réélu à l'unanimité moins une voix
Président

Cyrille Boccaccio demeurant à Nogent en Othe est réélue à l'unanimité moins une voix
Trésorière

Bernard Letortorec demeurant à Boeurs en Othe est réélu à l'unanimité moins une voix au poste de **secrétaire**

Jacques Eppe est réélu à l'unanimité membre du bureau

Pierre Aubrat est réélu à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Monique Verrier est réélue à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Sylvie Bernier est réélue à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Jérôme Brenot est réélu à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Jean Pierre Rosen, webmaster est réélu à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Le Président fait part à l'assemblée des projets pour l'année 2021:

Dossier travaux restaurations :

La finition de l'ensemble des travaux extérieurs prévue cette année 2021 semble compromise du fait d'un retard d'obtention de subventions de la DRAC (ministère de la culture) et aussi de la région chez qui notre dossier traîne depuis plus d'un an.

De ce fait ils seront reportés sur l'exercice 2022,

La réfection totale de la toiture est prévue cette même année pour un devis de 28000€.

En effet après avoir observé le glissement de quelques tuiles coté nord il s'avère que le lattage fait en 1970 est à refaire.

A l'époque réalisé en lattes chêne et pointes acier non galvanisées, une réaction chimique avec le tanin du chêne à rongé les pointes.

Avec le report de travaux 2021 il est prévu pour 2022 un investissement de plus de 50000€ ce qui explique le prévisionnel suivant :

Budget prévisionnel présenté pour 2022:

Dépenses investissement :20000€

Dépenses fonctionnement :400€

Recettes espérées :5500 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30 suivi d'un verre de cidre offert par Pierre Aubrat, membre du bureau.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire.

Le président

le secrétaire